

Les (futures) retraites à défendre ensemble !

- ➔ Neuf organisations* de retraités vont aujourd'hui (20 juin) à l'Élysée pour exiger de M. Macron une augmentation immédiate des retraites.
- ➔ Ensemble, défendons aussi les futures retraites menacées par l'instauration d'un système par points et d'une décote pour obliger à travailler jusqu'à 64 ans.

Les retraités ont commencé à se faire entendre

Il y a 18 mois le gouvernement proclamait que les retraités étaient aisés, une génération dorée à laquelle il était urgent de faire les poches, en augmentant la CSG et en désindexant les pensions. Mais depuis, M. Macron a dû « mettre de l'eau dans son vin » :

- ✓ Il a dû reculer sur la CSG, en annulant la hausse pour les plus bas revenus fiscaux. Le mois dernier, beaucoup d'entre nous ont touché le nouveau montant avec un remboursement.
- ✓ Il a dû reculer sur la désindexation et s'engager à ce que, pour l'avenir, les retraites suivent la hausse des prix.
- ✓ Le MEDEF a dû faire la même marche arrière pour les retraites complémentaires.

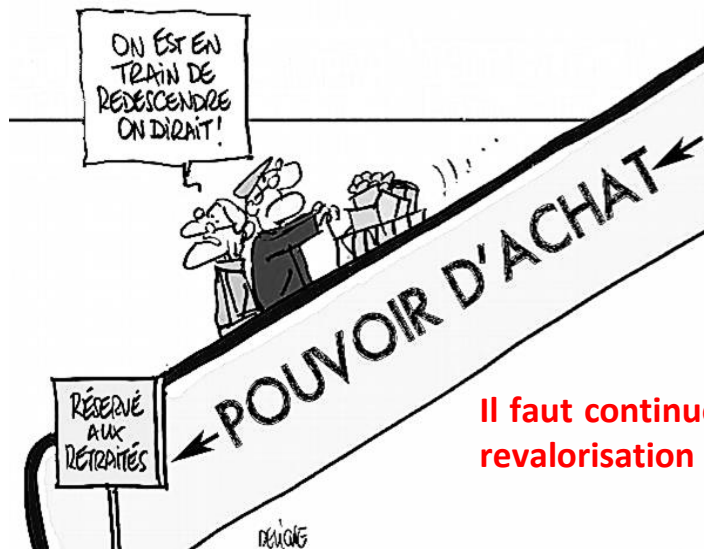


Ce coup d'arrêt à l'amputation de notre pouvoir d'achat, nous le devons à ceux qui ont refusé de se résigner et qui ont manifesté avec les syndicats et avec les gilets jaunes.

Pourtant nous sommes encore loin du compte

Beaucoup n'ont pas récupéré leur CSG, la réindexation sur les prix n'est que progressive et ne rattrape pas le retard accumulé.

- L'alimentation, les carburants, les mutuelles ... sont toujours à la hausse.
- L'augmentation de 5,9 % du tarif EDF est scandaleuse. Elle n'a aucune justification et a pour seul objectif de donner un créneau juteux aux groupes privés de distribution d'énergie.

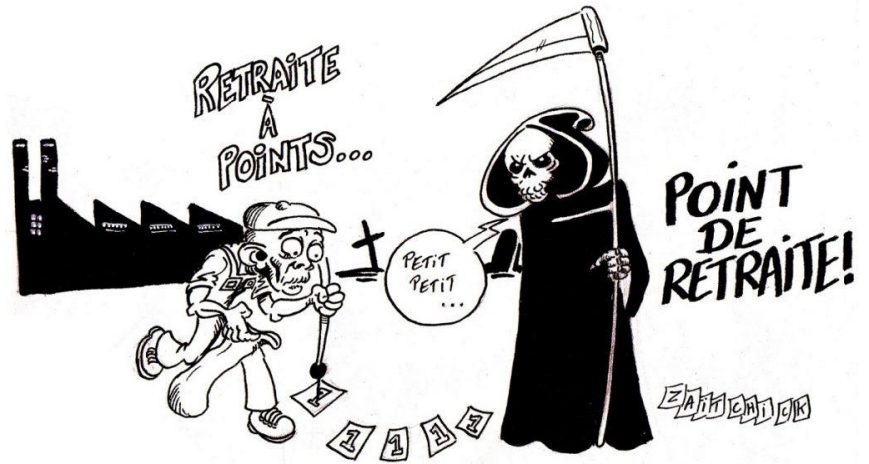


Il faut continuer de se faire entendre pour une véritable revalorisation des retraites !

Et demain ?

Avec un système par points, les retraites seraient plus basses et plus injustes :

- ✓ Le calcul de la retraite sur 25 ans au lieu de 10 a déjà provoqué une baisse importante en faisant rentrer dans le calcul les années où on a gagné moins. Avec le système par points, la prise en compte de toute la carrière pénaliserait encore plus les futures retraites.
- ✓ L'individualisation des points mettrait en cause les systèmes solidaires en cas de maternité, chômage, invalidité, veuvage (reversion), qui sont aujourd'hui validés sans cotisation.
- ✓ La possibilité pour le gouvernement d'augmenter le **prix d'achat du point** lui permettrait de réduire peu à peu le nombre de points acquis avec un même salaire.
- ✓ La possibilité pour le gouvernement de baisser la **valeur du point**, lui permettrait de baisser toutes les retraites, **y compris les retraites actuelles** comme ça a été fait en Suède.



La prétendue égalité « *un euro cotisé donne le même droit à chacun* » est un rideau de fumée. Avec ce principe, petit salaire = petite retraite, gros revenus = grosse retraite. Cela reproduit en retraite toutes les inégalités de la vie professionnelle. Ça les aggrave même car un ouvrier bénéficiera de ce « droit égal » 7 ans de moins qu'un cadre (différence d'espérance de vie).

Non à la décote !

M. Macron avait promis de ne pas toucher à l'âge de la retraite. Mais c'est un tricheur.

En voulant instaurer une décote, c'est-à-dire une retraite réduite pour ceux qui partiront avant 64 ans,

- Il oblige ceux qui le pourront à travailler 2 ans de plus !
- Il condamne à la misère ceux qui devront prendre leur retraite avant 64 ans, pour des raisons de santé, de travail pénible, ou simplement parce qu'ils n'ont déjà plus d'emploi !

D'autres solutions

La CGT propose de conserver le système par annuités, de revaloriser les pensions et de les financer par une cotisation prenant en compte, non pas les salaires, mais toute la valeur ajoutée dans l'entreprise, pour faire payer plus les multinationales, les banques et les assurances et moins les petites entreprises. M. Macron sait trouver de l'argent pour supprimer l'ISF, mais il ne sait pas en trouver pour financer des retraites décentes !

Régimes spéciaux ?

Pour la CGT, les régimes spéciaux à supprimer sont ceux des députés et des sénateurs. Quant aux départs anticipés pour pénibilité (du travail ou des horaires) qui existent dans certaines professions, il ne faut pas les supprimer mais les étendre à d'autres métiers qui en mériteraient autant !

Ensemble, défendons les retraites actuelles et futures !

Retrouvez les actions et propositions des retraités CGT sur le site : <http://retraitecgtpsa.free.fr>